

**LE CONSEIL CANADIEN DU SKI ANNONCE UN FINANCEMENT DE
100 000 \$ POUR LES ATHLÈTES DE SPORTS D'HIVER QUI PARVIENNENT
À MONTER SUR LE PODIUM À SOCHI**

Les skieurs et surfeurs canadiens qui participeront aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Sochi ont désormais une raison de plus de viser le podium vu la dotation de 100 000 \$ offerte par le Conseil canadien du ski (CCS).

Dans le cadre du programme Aidons nos athlètes à triompher, le CCS remettra une somme de 100 000 \$ aux athlètes de sports d'hiver canadiens qui obtiennent une médaille aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2014 à Sochi, en Russie.

Cette somme sera répartie entre les athlètes olympiques et paralympiques qui se mériteront une médaille d'or, d'argent ou de bronze dans des disciplines représentées par l'Association canadienne des sports d'hiver (ACSH). Celles-ci comprennent le ski alpin, le ski de fond, le ski acrobatique, le surf des neiges, le saut à ski et le ski combiné nordique.

« Le prix à payer pour les athlètes qui cherchent à atteindre leur rêve olympique ou paralympique est important, affirme Patrick Arkeveld, président et chef de la direction du CCS. Mais les récompenses sont encore plus grandes. Ces athlètes travaillent terriblement dur pour parvenir à ce niveau de compétition. Ils font d'énormes sacrifices; ces fonds visent à les aider en cours de route. »

Aidons nos athlètes à triompher est un programme de collecte de fonds administré par le CCS qui aide les skieurs et surfeurs amateurs participant à des compétitions nationales et internationales. Cette année, la dotation olympique de 100 000 \$ est rendue possible, en partie, grâce aux dons des participants aux programmes de développement des skieurs et surfeurs du CCS.

« Je suis ravi d'entendre que le CCS s'engage à soutenir nos athlètes. Il peut en coûter cher pour compétitionner à ce niveau, et ces fonds les aideront certainement dans leur poursuite de l'excellence au nom du Canada », a déclaré Steve Podborski, chef de mission pour l'équipe olympique canadienne des Jeux olympiques d'hiver de 2014, à Sochi.

La dotation de 100 000 \$ sera divisée également entre tous les athlètes olympiques et paralympiques qui se mériteront une médaille dans une discipline représentée par l'ACSH aux Jeux de Sochi. Les skieurs et surfeurs qui remporteront plus d'une médaille recevront une seule part de la dotation. Les sous seront versés directement aux médaillés.

Le CCS est une association nationale de ski et de surf des neiges sans but lucratif dont l'objectif consiste à augmenter le taux de participation au ski et au surf des neiges. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le CCS et son programme Aidons nos athlètes à triompher, veuillez consulter le site www.skicanada.org.